

ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS PAR LES PROFESSIONNELS DE PROXIMITÉ

PUBLIC : infirmiers impliqués dans l'encadrement d'étudiants en soins infirmiers.

PRÉ-REQUIS : expérience professionnelle de deux ans minimum.

OBJECTIFS

- Clarifier la mission d'encadrement de l'infirmier dans la formation des étudiants infirmiers ;
- Perfectionner les compétences requises pour exercer la fonction d'encadrement au quotidien ;
- Développer la dimension pédagogique du stage dans une formation par alternance ;
- S'approprier les outils du référentiel de formation pour faciliter l'apprentissage des étudiants infirmiers ;
- Appréhender la notion de suivi et de progression de l'étudiant en lien avec le tuteur.



CONTENU

- La présentation du référentiel de formation de 2009 ;
- La formation en alternance : notion de co-responsabilité, mise en relation de deux logiques système institut / terrains de stage, système interface, triangle pédagogique ;
- La fonction d'encadrement (cadre législatif, paliers de l'apprentissage, portfolio) ;
- Les interactions entre les différents acteurs de l'encadrement et leurs rôles respectifs ;
- La contribution à l'évaluation.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaires pré et post-formation ;
- Echanges ;
- Partage d'expériences ;
- Questionnement professionnel ;
- Analyses de situations concrètes à partir du cadre professionnel.



DURÉE : 2 jours.
POITIERS